

## Contributions de la Ville de Neuchâtel et de la Confédération à l'achat d'un scooter électrique

Afin de promouvoir la mobilité durable, la Ville de Neuchâtel offre à ses habitants une contribution de 10% à l'achat d'un scooter électrique. Cette contribution ne peut dépasser CHF 700.- et ne concerne que les véhicules de la gamme NewRide achetés chez un concessionnaire agréé (voir conditions ci-dessous).

L'Office fédéral de l'Energie offre une contribution supplémentaire de 3% (max. 210.-) pour récompenser la participation (obligatoire) du bénéficiaire à l'étude de l'Université de Berne sur l'utilisation de ces véhicules (voir détails ci-dessous).

### CONDITIONS pour bénéficier des contributions de la Ville de Neuchâtel et de la Confédération à l'achat d'un scooter électrique :

- Le demandeur (ou l'entreprise) doit être domicilié en ville de Neuchâtel.
- La demande doit être faite au cours de l'année pendant laquelle le véhicule a été acheté (la date de la facture fait foi) et au plus tard le 31.12.2012.
- Les contributions de 10% (Ville) et de 3% (Confédération) sont calculées sur la base du prix du véhicule uniquement (prix mentionné sur la facture, hors TVA) et ne peuvent dépasser le montant total de **CHF 910.-**.
- Le scooter électrique doit être acheté chez un concessionnaire membre du programme NewRide (liste disponible sur [www.newride.ch](http://www.newride.ch)).
- Seuls les véhicules figurant dans la rubrique « scooters électriques » des brochures NewRide 2010, 2011 et 2012 bénéficient de la contribution de la Ville (brochures disponibles sur [www.newride.ch](http://www.newride.ch) et tableau récapitulatif en annexe).
- Le demandeur s'engage à participer au projet de recherche sur les scooters électriques mené par l'Université de Berne et à répondre au mieux aux questions qui lui seront posées par les responsables de l'étude.
- Le demandeur autorise la Ville de Neuchâtel à transmettre ses coordonnées et son adresse e-mail à l'Université de Berne pour permettre à celle-ci de le contacter dans le cadre de l'enquête.
- La contribution n'est pas valable pour l'achat d'un véhicule d'occasion.
- Le demandeur certifie qu'il acquiert ce scooter électrique pour ses propres besoins, ou pour un membre de sa famille proche (père, mère, époux, épouse, enfants, frère ou sœur).
- Le demandeur s'engage à ne pas revendre son scooter électrique l'année suivant son acquisition.
- Le demandeur ne peut bénéficier de la subvention qu'une seule fois par an.
- **L'offre est valable dans la limite du budget disponible jusqu'au 31.12.2012.**

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES sur l'étude de l'Université de Berne :

L'étude sur les scooters électriques de l'Université de Berne - financée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) - vise à rassembler les expériences de « pilotes d'essai », c'est-à-dire de nouveaux utilisateurs de scooters électriques. La participation des « pilotes d'essai » consiste à remplir un questionnaire et à répertorier de manière précise (quatre fois sur une période de deux ans) toutes les recharges et kilomètres effectués pendant un mois. Tous les événements spéciaux (dommages, réparations, etc.) doivent également être répertoriés dans un journal de bord pendant deux ans. De plus amples informations sont disponibles sur [www.newride.ch/franz/foerderbeitraege\\_f.html](http://www.newride.ch/franz/foerderbeitraege_f.html).

**PROCÉDURE pour l'obtention des contributions de la Ville de Neuchâtel et de la Confédération :**

1. Fournir l'ensemble des **informations personnelles** demandées ci-dessous :

<b>Nom :</b>
<b>Prénom(s) :</b>
<b>Adresse :</b>
<b>NPA, localité :</b>
<b>Téléphone :</b>
<b>Date de naissance :</b>
<b>Adresse e-mail :</b>
<b>Marque du scooter électrique acquis :</b>
<b>Date de l'acquisition :</b>
<b>Numéro IBAN ou CCP :</b> (coordonnées utilisées uniquement pour le versement de la contribution)

2. Faire parvenir le présent formulaire dûment rempli et signé à l'adresse ci-dessous, accompagné des **documents suivants** :
- Une copie de la carte grise du véhicule.
  - Une copie du contrat de vente mentionnant la date, le nom du demandeur, ainsi que la marque, le modèle et le prix du scooter électrique acquis.

Tous les documents doivent être adressés à :	Ville de Neuchâtel Service des transports Mme Laurianne Altwegg Fbg de l'Hôpital 2 2000 Neuchâtel
--	---

**Versement des contributions de la Ville et de la Confédération à l'achat d'un scooter électrique :**

La contribution de 10% de la Ville de Neuchâtel et de 3% de la Confédération, sont versées par la Ville de Neuchâtel directement sur le compte bancaire ou postal du bénéficiaire.

L'appréciation de la validité de la demande revient à la Ville de Neuchâtel et ne peut être fournie que si tous les documents et informations lui sont parvenus. Aucune contribution ne sera accordée à un demandeur qui ne répond pas à l'ensemble des conditions détaillées dans le présent document, ni si le budget disponible a déjà été entièrement attribué. Si vous souhaitez vous assurer de la disponibilité du budget avant votre achat, merci de composer le 032 717 77 75.

**Par sa signature, le demandeur approuve et s'engage à respecter les conditions d'attribution des contributions de la Ville de Neuchâtel et de la Confédération à l'achat d'un scooter électrique.**

Lieu, date : ..... Signature : .....

**Liste des scooters électriques subventionnés  
par la Ville de Neuchâtel en 2012**

Marque	Modèle
A2B	Metro Excel
ELMOTO	HR-2
E-MAX	90's 110's 120L 120S-D 80L
E-SPRIT	Silenzio 45 Fury 100
E-TON	E-Mo
E-TROPOLIS	FUTURE RETRO
GLOBAL E-SCOOTER	SW-ES800 Li SW-ES800 Pb
IO-SCOOTER	1500GT 1500GT Lithium Florenz classic Florenz classic Lithium Florenz Bi-Moto Florenz swiss-edition
KYBURZ	DXP
OXYGEN	OX4
PGO	e-Wave
QVR	VR Cross
	VR one
SYLENT WHEELS	P-Serie G-Serie D-Serie S-Serie Q-Serie (3 roues)
TANTE PAULA	Maximilian II Ferdinand II
VECTRIX	VX1
Vesp@verde	LML100Ah LML200Ah LML50Ah Retro100Ah Retro50Ah
VESPINO	E-3/45 E-3 E-4
ZERO MOTORCYCLES	ZERO X ZERO MX ZERO S ZERO DS ZERO X

En cas de doute, merci de vous référer à la liste officielle de NewRide publiée dans les brochures 2010, 2011 et 2012 disponibles sur [www.newride.ch](http://www.newride.ch).